

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERSEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 JUIN 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-HUIT JUIN,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE.

Etait absente : Nicole BERNARDIN.

OBJET : Finances - Patrimoine : Mise en vente sur la plateforme de courtage d'enchère AGORASTORE de deux véhicules réformés

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le centre communal d'action sociale d'Angers (CCAS) souhaite vendre par voie d'enchères tous les types de biens réformés autorisés par la loi. La réalisation des ventes, par ce procédé, a notamment pour objectif la transparence des transactions par la participation ouverte à tout internaute.

La société AGORASTORE met à disposition du CCAS d'Angers une solution en ligne de courtage d'enchères.

Le CCAS détient deux véhicules réformés et souhaite les vendre de cette manière. Les caractéristiques des biens sont les suivantes :

Camion type Fiat DUCATO
Carburant : Gasoil
Date de mise en circulation : 12/05/2011
Kilométrage : 86 298 km
Immatriculation : BN-585-XH
Numéro de voirie : 1678

Camion type NISSAN NV 400
Carburant : Gasoil
Date de mise en circulation : 24/05/2016
Kilométrage : 41 807 km
Immatriculation : EG-787-KD
Numéro de voirie : 1491

Accuse de réception en préfecture
049-264901158-20220628-DEL-2022-082-DE
Date de transmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022

Il convient de fixer le prix minimal et la mise à prix de ces véhicules. La vente se réalisera sur cette base, en l'état et sans garantie pour les montants suivants :

Prix minimal : 1 300 €

Mise à prix : 1 500 €

La recette, en cas de vente, sera versée sur la fonction 01 « Opérations non ventilables » - Imputation 775 « Produits de cession des immobilisations » du budget principal.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuve la mise en vente du Fiat DUCATO immatriculé BN-585-XH et du NISSAN NV 400 immatriculé EC-787-KD sur la plateforme de courtage d'enchères AGORASTORE et leurs prix de référence ;
- décide de retirer de l'actif du patrimoine du CCAS, les véhicules en cas de vente ;
- autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ces cessions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

